

Info-Mak



VILLE DE
MACAMIC
Une ville de choix



Sommaire

La chronique du maire	3	La forme masculine utilisée dans cette
Informations municipales	6	publication désigne, lorsqu'il y a lieu,
La bibliothèque	10	aussi bien les femmes que les hommes.
La page communautaire	11	
La rubrique informative	12	Ce bulletin d'informations est publié six
Le calendrier des activités	18	fois l'an par la Ville de Macamic.
Pour nous joindre	20	

**Un grand merci à tous nos
collaborateurs.**

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 18 no 5
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Madame, Monsieur,

En tant que maire de la Ville de Macamic, j'ai le plaisir de vous présenter les indicateurs de gestion 2012 qui ont été élaborés afin de doter le monde municipal d'un nouvel outil de gestion, permettant ainsi de poser un regard neuf sur nos activités et de valider nos résultats par rapport à nos objectifs.

Ces indicateurs obligatoires vous sont présentés en neuf activités comprenant la sécurité publique, la voirie municipale, l'enlèvement de la neige, l'approvisionnement en eau, le traitement et le réseau de distribution, le traitement des eaux usées et le réseau d'égout, les déchets domestiques et assimilés, la collecte sélective de matières recyclables, l'aménagement, l'urbanisme et le zonage ainsi que les ressources humaines.



Sécurité publique

Le premier indicateur, le coût de la sécurité incendie par 100 \$ d'évaluation, est établi par le coût de l'activité de sécurité incendie par la richesse foncière

uniformisée, ce qui nous donne 0,11 \$ pour 2012 comparativement à 0,12 \$ en 2011.

Voirie municipale

L'indicateur, le coût par kilomètre de voie, est établi en fonction du coût annuel de l'activité « voirie municipale » par le nombre de kilomètres de voie, ce qui nous donne 7 973 \$ en 2012 et 7 009 \$ en 2011; cela démontre que vos élus ont investi plus d'argent en 2012 pour améliorer le réseau routier, et ce, en respectant les priorités prises en 2008 au niveau de la planification de nos investissements.

Enlèvement de la neige

L'indicateur coût par kilomètre de voie de l'activité d'enlèvement de la neige est de 555 \$ pour 2012 comparativement à 564 \$ pour 2011.

Approvisionnement en eau, traitement et réseau de distribution

Au cours de l'année 2012, deux avis d'ébullition préventifs ont été nécessaires pour le respect des normes provinciales.

Le pourcentage de bris par 100 kilomètres de conduite d'eau potable, tant principale que secondaire, n'a pas augmenté entre 2011 et 2012; il est à 11,2994 %.

L'indicateur du coût de distribution par kilomètre de conduite d'eau potable a diminué, passant de 2 025 \$ en 2011 à 1 968 \$ en 2012.

Le coût de traitement et d'approvisionnement par mètre cube d'eau qui circule dans notre réseau d'aqueduc est de 0,57 \$ par mètre cube; l'eau potable ainsi traitée est acheminée dans notre réseau. Le coût de distribution par mètre cube est de 0,10 \$.

Traitement des eaux usées et réseaux d'égout

Le prix de revient du traitement d'un mètre cube d'eau usée traitée depuis les sources d'approvisionnement jusqu'à la fin du traitement nous est donné par l'indicateur du coût de traitement par mètre cube.

Pour l'année 2012, il est de 0,22 \$ du mètre cube.

Notre coût du réseau d'égout par kilomètre qui comprend le coût de

l'activité des réseaux d'égout, sanitaire et pluvial, dont nous avons la responsabilité, par rapport au nombre de kilomètres de ces conduites est de 2 205 \$ en 2012 comparativement à 1 841 \$ en 2011, donc une augmentation.

Déchets domestiques et assimilés

Le coût de la collecte des déchets domestiques et assimilés par local est établi par le coût de la collecte, le transport et l'élimination des déchets domestiques par le nombre de locaux desservis en collecte de déchets domestiques et assimilés, ce qui nous donne 56,76 \$ pour 2012 comparativement à 77,96 \$ en 2011.

Collecte sélective et matières recyclables

Le rendement moyen annuel de la collecte sélective et des matières recyclables est établi par le nombre de tonnes métriques de matières recyclables (collecte sélective) recueillies par le nombre total d'habitants sur le territoire desservi par le service de la collecte sélective, ce qui nous donne un rendement de 0,085 la tonne et un taux annuel de diversion de 26,88 % pour l'année 2012 comparativement à

un rendement de 0,05 la tonne et un taux annuel de diversion de 15,19 % en 2011.

Aménagement, urbanisme et développement

Cet indicateur nous permet de calculer la croissance des valeurs résidentielles imposables, il est établi par le pourcentage des valeurs des nouvelles unités et des rénovations résidentielles imposables par rapport à la valeur totale des unités résidentielles imposables, ce qui nous donne un pourcentage de 4,16 % pour l'année 2012 comparativement à 2,21 % en 2011.

Ressources humaines

Ces indicateurs permettent d'évaluer diverses facettes de nos ressources humaines.

Premièrement, le pourcentage du coût de la formation par rapport à la rémunération totale est de 1,84 % par rapport à 1,10 % l'année dernière; la formation de nos employés a été plus élevée en 2012.

L'effort de formation par employé est de 3,73 heures de formation par employé.

Et finalement, le taux de départs potentiels à la retraite est de 11,11 %.

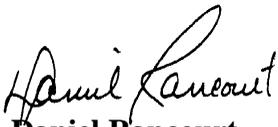
Conclusion

Les indicateurs de gestion nous permettent de mieux analyser nos activités et de revoir, dans certains cas, la répartition de nos dépenses afin d'avoir un portrait le plus réaliste possible.

Le conseil travaille en étroite collaboration avec l'équipe des employés municipaux afin d'offrir des services de qualité à des coûts acceptables et dans le respect de la capacité de payer de nos citoyens.

Cet outil de gestion nous amène à parfaire le traitement comptable de nos activités afin de mieux connaître nos coûts et ainsi nous conduire à faire des choix éclairés pour les années à venir.

Recevez, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.


Daniel Rancourt
Maire

Le 12 août 2013

Informations municipales



Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2013, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

24, 10^e Avenue Ouest
Lot 4 730 038
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

↳ Permettre le maintien tel que construit de la galerie qui fait saillie à environ 2,20 mètres de la maison au lieu de 1,50 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic;

↳ Permettre le maintien tel que construit des bâtiments secondaires détachés avec une distance entre le garage et la remise de 0,86 mètre au lieu de 1,20 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 novembre 2013, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 8 octobre 2013.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

ATTENTION

Nouvelle signalisation à l'intersection de la 8^e Avenue et de la rue Principale

Il y a une nouvelle signalisation à l'intersection de la 8^e Avenue et de la rue Principale, c'est-à-dire l'intersection près de l'église et du HLM.



En effet, depuis la semaine du 23 septembre 2013, des panneaux d'ARRÊT (STOP) ont remplacé la signalisation de CÉDER LE PASSAGE déjà existante afin de rendre la circulation à cet endroit plus sécuritaire. Ce changement fait suite à des demandes de citoyens.

Source : Ville de Macamic

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2013, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

18, 7^e Avenue Ouest
Lot 4 729 755
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

↳ Permettre le maintien tel que construit du bâtiment secondaire avec une marge latérale est inférieure à 1,50 mètre, une marge arrière inférieure à 10 % de la profondeur et avec des marges latérales est et arrière avec un espace libre à ciel ouvert inférieur à 0,60 mètre tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 novembre 2013, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 8 octobre 2013.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Aux contribuables de la Ville de Macamic

AVIS PUBLIC

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 12 novembre 2013, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

26, 8^e Avenue Ouest
Lot 4 729 690
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

↳ Permettre la construction d'un bâtiment principal de 6 logements sur un lot de coin, avec les marges de recul suivantes :

- ◆ Façade sur la 8^e Avenue Ouest : Une marge de recul latérale de 1,43 mètre au lieu de 1,5 mètre et une marge de recul arrière de 1,43 mètre au lieu de 2,13 mètres tel que décrit au règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.
- ◆ Façade sur la 1^{re} Rue Ouest : une marge de recul latérale de 1,43 mètre au lieu de 1,5 mètre et une marge de recul arrière de 1,43 mètre au lieu de 3,05 mètres tel que décrit au

règlement No 07-080 et ses amendements de la Ville de Macamic.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 12 novembre 2013, à 19 heures, au 70, rue Principale, Macamic.

Donné à Macamic, ce 8 octobre 2013.

Joëlle Rancourt
Secrétaire-trésorière adjointe

Halloween

La Ville de Macamic recommande aux jeunes de passer *l'Halloween* seulement le jeudi **31 octobre 2013**, entre **16 heures et 20 heures 30**.



Nous tenons à souligner la participation généreuse de la Brigade des pompiers volontaires et de la Sûreté du Québec qui patrouillent notre secteur pour assurer la sécurité de nos enfants à cette occasion.

De plus, la municipalité incite les jeunes à la prudence lors de cette grande fête.

Joyeuse Halloween

Source : M. Denis Bédard, dir. gén.
819 782-4604, poste 238

COMMUNIQUÉ

Rappel

Site de résidus verts (2^e Rang Est)

Madame,
Monsieur,

Nous vous interpellons aujourd'hui, ceux et celles qui possèdent une clé donnant accès au site des résidus verts afin de vous permettre d'y disposer de la pelouse ou des branches.



Nous avons constaté encore dernièrement que des gens y ont déposé des déchets domestiques et des matières recyclables, ce qui est complètement interdit.

Ainsi, nous demandons aux personnes fautives de cesser ces agissements car le **ministère de l'Environnement**

nous obligera à fermer ce site, ce qui pénalisera la très grande majorité des citoyens qui respectent les normes reliées à son utilisation.

Par la même occasion, **pour les personnes n'étant pas concernées par ce rappel, veuillez ne pas tenir compte de ce communiqué** et nous désirons vous remercier du respect de la directive émise lorsque nous vous avons remis la clé donnant accès au site. Pour ceux et celles qui désireraient se procurer une clé pour accéder au site, vous pouvez l'obtenir à la réception de l'hôtel de ville moyennant un dépôt de 20 \$ remboursable lors du retour de ladite clé.

Nous vous remercions de votre collaboration.

- 30 -

Source : Monsieur Denis Bédard
Directeur général
819 782-4604, poste 238

Information : Monsieur Richard Michaud
Surintendant des travaux
publics
819 782-4604, poste 224

La bibliothèque

Nouveautés (Macamic)

- Secret d'été
Elin Hilderbrand
- Les images du passé
Barbara Taylor-Bradford
- Souvenirs de banlieue - tome 5
Rosette Laberge
- Lit double
Janette Bertrand
- Dans le pire des cas
James Patterson
- Dans les plaines d'Abraham
Colette Piat
- Les héritiers du fleuve
Louise Tremblay-d'Essiambre
(Don Club Lions)
- Après le suicide
Diane Lamontagne
- Les amants du Grand Dérangement
Marie-Louise Monast
- Eléonore - tomes 1-2-3
Nadia King
- Biographie de Ginette Reno
Michelle Chanonat
- Il était trois fois
Marie Potvin
- Les Batissettes - tomes 1-2
Micheline Dalpé
- La grange d'en haut
Micheline Dalpé
- Opération survie Alaska
Lucie Roy
(Don Club Lions)
- Madame Tout-le-monde - tome 3
Juliette Thibault



La page communautaire

Fabrique de Macamic

Remerciements de la part des marguilliers :

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué au succès de nos deux dernières activités de financement, aux personnes qui ont donné des objets ou sont venues nous encourager lors de la vente de garage les 1^{er} et 2 juin, aux commanditaires, aux bénévoles et aux participants du dîner fraternité du 16 juin dernier.

La vente de garage nous a permis d'amasser 3 333,40 \$ et le brunch, 1 402,60 \$.

Merci et à l'an prochain!

Le comité de la fabrique



Club de l'Âge d'Or de Macamic

Les activités du Club de l'Âge d'Or de Macamic sont débutées depuis le début de septembre.

Vous êtes les bienvenus pour vous joindre à nous afin de participer aux activités suivantes :

- Billard
- Baseball poches
- Sacs de sable
- Cartes



Rubrique informative

SOCCKER EXTÉRIEUR – MACAMIC ÉTÉ 2013

La Ville de Macamic désire féliciter monsieur Christian Léveillé, organisateur et entraîneur bénévole, ainsi que son équipe pour le franc succès des activités de soccer de l'été 2013.



Environ 80 enfants âgés de 5 à 12 ans se sont inscrits et ont fait de cette activité estivale une réussite qui se doit d'être partagée.

En plus des pratiques hebdomadaires, plusieurs de nos jeunes joueurs ont eu l'opportunité de disputer des matchs contre d'autres municipalités. Malgré le



fait que la majorité de nos joueurs en étaient à leur première saison de soccer, contrairement aux joueurs des équipes adverses, ils ont eu le courage et l'humilité nécessaires pour participer à ces joutes amicales afin d'en retirer, non pas la gloire de la victoire, mais bien celle de l'expérience de jeu nécessaire à leur apprentissage de ce sport.

Pour leur persévérance, leur attitude positive et leur participation enthousiaste, nos joueurs de soccer juvéniles ont été déclarés **Champions de soccer** pour la saison estivale 2013 de Macamic et ont reçu, à juste titre, une médaille d'or lors de la dernière pratique de soccer de la saison qui a eu lieu le mercredi 21 août 2013.

Nous ne pourrions finalement passer sous silence l'apport essentiel des parents qui ont assisté, durant tout l'été, aux pratiques et aux matchs de leurs sportifs en herbe, les encourageant ainsi par leur présence assidue.

Source : Ville de Macamic

La P'tite Pasto de Macamic

Activité parent-enfant pour les 5 ans et moins.

À travers le jeu, le chant et le bricolage, l'enfant découvre les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et est doucement introduit à la présence de Dieu et aux grandes valeurs

chrétiennes catholiques, le tout, dans un langage adapté à son âge et dans un climat de plaisir.

L'enfant assiste à l'activité accompagné d'un adulte (parent, grand-parent ou autre).

Pour renseignements, veuillez communiquer avec Julienne au 819 339-4302.



MRC

D'ABITIBI-OUEST

Chronique Verte de la MRC d'Abitibi-Ouest

Les appareils électroniques

Les produits électroniques évoluent à un rythme effréné; dès que vous achetez un nouveau gadget, un meilleur est mis au point, plus rapide et plus stylisé.

Alors, comment vous débarrassez-vous de vos vieux appareils électroniques?

Le matériel électronique contient des métaux lourds hautement toxiques comme du plomb, du cadmium, du béryllium et du mercure. Il est donc très important d'en disposer de façon

sécuritaire afin de préserver sa santé et l'environnement.

Il est intéressant de noter que les pièces qui composent vos appareils électroniques telles l'acier, le verre, le cuivre, l'aluminium, les plastiques et les métaux précieux peuvent être récupérées par des entreprises spécialisées pour fabriquer de nouveaux produits.

Mais tout d'abord, vous pourriez songer à donner vos appareils électroniques s'ils fonctionnent encore, vous pourriez ainsi faire des heureux!



Voici ensuite d'autres options pour vous départir de ces appareils :

La **Ressourcerie** ainsi que divers comptoirs et **récupérateurs** acceptent certains appareils fonctionnels;

Le Centre de formation générale Le Retour recycle les ordinateurs et les claviers;

Plusieurs **détaillants (magasins) de produits électroniques** offrent un point de dépôt;

L'Écocentre, situé au Centre de valorisation des matières résiduelles, accepte tous les produits électroniques.

Exemples d'appareils électroniques :

- Ordinateurs, écrans
- Périphériques d'ordinateurs (souris, claviers, câbles, clés USB, etc.)
- Consoles de jeux et accessoires
- Téléviseurs
- Tablettes électroniques
- Téléphones et répondeurs
- Téléphones cellulaires
- Imprimantes, télécopieurs
- Photocopieurs
- Chaînes stéréo
- Magnétoscopes
- Projecteurs numériques
- Caméras
- Appareils photo



Sources : Guide du consommateur
canadien
ARPE-Québec
MRC d'Abitibi-Ouest

Halloween : des déchets qui font peur

L'Halloween, quelle belle fête, n'est-ce pas? Décors à faire frissonner, ambiances effroyables, costumes monstrueux et friandises en quantité...

Mais quand on y pense, ce sont souvent nos gestes qui font peur à l'Halloween! Pensons notamment au suremballage des bonbons et aux nombreuses citrouilles en putréfaction qui atterrissent dans notre bac vert une fois la fête finie.

Il existe quelques trucs simples afin de fêter l'Halloween de manière plus écologique; en voici quelques exemples.

Les emballages

N'emballez pas ce qui est emballé. Laissez tomber les sacs vendus pour emballer vos bonbons déjà emballés individuellement. Allez-y d'une poignée de bonbons lors de la distribution.

Mieux encore, **optez pour des formats plus grands**, boudez les mini formats; quand on y pense, donner un format de 50 grammes n'est pas moins généreux que de donner 5 bonbons de 10 grammes chacun, mais la réduction des déchets qui en découle est importante.

Les citrouilles

Cuisinez vos citrouilles et compostez les restes. Les citrouilles sont riches en vitamines et minéraux et contiennent peu de calories alors que leurs graines

constituent une excellente source d'oméga 3.



Les costumes

Évitez les costumes neufs qui sont souvent de piètre qualité. **Fabriquez vos propres costumes** à partir de vieux vêtements ou de retailles de tissus. Faites participer les enfants, ils seront ravis.

Magasinez dans des friperies, des ressourceries ou des comptoirs familiaux; vous serez surpris des trouvailles et des économies que vous y ferez.

JOYEUSE HALLOWEEN!

Source : Équiterre.org
GRECQ

Centre de valorisation des matières résiduelles (CVMR) et Écocentre
15, boulevard Industriel
La Sarre

Heures d'ouverture : lundi au samedi de
8 heures à 16 heures



Desjardins

Caisse de l'Abitibi-Ouest

La Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest vous souhaite une bonne SEMAINE DE LA COOPÉRATION du 13 au 19 octobre 2013.

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

QUI EST DORIMÈNE DESJARDINS?

Voici un profil biographique de la cofondatrice du Mouvement Desjardins

Épouse et fidèle collaboratrice d'Alphonse Desjardins, Dorimène est née à Sorel le 17 septembre 1858. Issue d'une famille durement éprouvée par la maladie, elle reçoit une bonne éducation, à Lévis, grâce au soutien d'un oncle et d'une tante à qui elle est confiée dès 1861. C'est dans cette ville qu'elle rencontre Alphonse Desjardins avec qui elle se marie le 2 septembre 1879. Cette union, ponctuée de joies et de peines, donnera dix enfants. La vie du couple sera aussi profondément marquée par le projet de caisses populaires auquel Dorimène Desjardins apportera une contribution à ce point déterminante qu'on la considère maintenant comme cofondatrice du Mouvement des caisses Desjardins.

Une coopératrice

Partageant l'idéal coopératif de son mari et douée pour la gestion et la comptabilité, Alphonse Desjardins l'appelait son « ministre des Finances ». Elle s'implique très rapidement dans les activités quotidiennes de la Caisse populaire de Lévis, fondée le 6 décembre 1900. Gestionnaire prudente et à l'écoute des membres qu'elle accueille souvent dans la résidence familiale, elle fait preuve d'une grande vigilance à l'époque où l'institution naissante ne bénéficie d'aucune reconnaissance légale.

Une pionnière

Le dévouement exemplaire de Dorimène Desjardins a été imité par de nombreuses autres femmes qui se sont retrouvées aux commandes d'une caisse Desjardins à une époque où les affaires financières demeuraient l'apanage des hommes. Ainsi, Dorimène Desjardins a tracé la voie à une foule de « travailleuses de l'ombre » qui ont rempli le rôle de gérante à la place de leur mari. Cet apport des femmes est particulier et remarquable dans le développement du Mouvement Desjardins.

MESSAGE AUX ÉTUDIANTS

Grâce au service de personnalisation **Mon image de la carte Visa Desjardins JUSTE POUR ÉTUDIANTS**, vous pourrez dire : j'ai vraiment une carte à mon image! C'est gratuit... et c'est facile : téléchargez une photo de votre choix ou sélectionnez-en une dans notre galerie d'images. En plus, vous recevrez chaque mois un avis de paiement par courriel pour régler votre solde à temps et vous bâtir ainsi un bon dossier de crédit.

Tous les détails à
desjardins.com/JustePourEtudiants

La Caisse Desjardins d'Abitibi-Ouest vous souhaite une belle saison automnale!

Centre de jour

Le Centre de jour (Vie active) est un service pour les personnes âgées afin de les aider à maintenir leur autonomie. De plus, le Centre de jour a pour but de faire la promotion de la santé et du mieux-être et d'offrir des activités visant la prévention.

Activités offertes

Lors de chaque séance de groupe, nous retrouvons trois types d'activités, soit :

- Activités physiques
- Activités de mémoire
- Présentation de capsules santé

Les prochaines activités offertes au Centre de jour de Macamic sont les suivantes :

16 octobre : zona

30 octobre : communication

13 novembre : organisateur
communautaire

27 novembre : tendinite, bursite, etc.

11 décembre : activité de Noël

Ces activités ont lieu au local du Club de l'Âge d'Or de Macamic, à 9 heures 30; les activités sont gratuites.

Vendeurs itinérants

Nous désirons aviser la population que la Ville de Macamic a un règlement concernant la vente itinérante qui stipule qu'un permis doit être émis pour la vente de porte à porte sur notre territoire.

Donc, si des gens se présentent chez vous pour vous vendre des produits ou autres articles, n'hésitez pas à leur demander de vous montrer leur permis émis par la municipalité.

Source : Joëlle Rancourt
819 782-4604, poste 223



100^e de Macamic

Vous désirez vous impliquer à titre de bénévole pour les activités du 100^e de Macamic?

Retrouvailles, livre du 100^e, activités diverses durant l'année des festivités, vous êtes les bienvenus. Vous possédez des photos, des films, des articles ou tout autre objet qui sauraient intéresser le public lors d'expositions ou autres événements durant le 100^e de Macamic, n'hésitez pas à nous en faire part!

Communiquez avec nous par Facebook ou en téléphonant au 819 782-4223.

Gilles Parent, président du 100^e de Macamic

Le calendrier des activités

- | | | |
|----------|----|---|
| Novembre | 3 | Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire à 19 heures 30, suivie d'un goûter |
| | 12 | Réunion du conseil municipal à 19 heures |
| Décembre | 1 | Souper de Noël au Centre communautaire de Colombourg pour les membres du Club de l'Âge d'Or; les non-membres sont aussi les bienvenus. Une soirée suivra et un goûter sera servi à la fin de la soirée. Nous soulignerons les 80 ans de nos membres qui ont célébré cet anniversaire en 2013. |
| | 9 | Réunion du conseil municipal à 19 heures |

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

Bingo tous les mardis à 18 heures 45

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mardi de 11 heures 30 à 13 heures
Le mercredi de 11 heures 30 à 16 heures
et de 19 heures à 20 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et
de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 12 décembre 2013, **la date limite pour apporter vos textes est le 8 novembre**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 819 782-4283.

Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le numéro de téléphone est le	819 782-4604	Poste
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Richard Michaud	Surintendant des travaux publics et usines	224 ou 239
Madame Ginette Labbé	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Ghislain Deschênes	Chargé de projet à temps partiel	225
Télécopieur Ville de Macamic		819 782-4283

SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

EMPLOYÉS DU GESTIONNAIRE PRIVÉ DU CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur	233
Madame Ginette Tremblay	Secrétaire du gestionnaire	231
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232
Télécopieur Centre Joachim-Tremblay		819 782-4464

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : macamic@mrcao.qc.ca
 Site Internet : www.villemacamic.qc.ca